

HALTE A LA CASSE DU SERVICE PUBLIC d'Education nationale dans l'académie de LILLE !

La situation de l'Education nationale dans le Nord-Pas-de-Calais est extrêmement grave :

- forte baisse des postes aux concours : moins 15% pour les concours internes et externes dans le premier degré, de 30% à 50% de baisse des postes aux concours du second degré, ce qui se traduira par un déficit de 7 000 enseignants, CPE et Copsy à la rentrée 2007, les recrutements couvrant moins de la moitié des besoins générés par les départs à la retraite. Ce déficit s'ajoute à celui des années précédentes et ne tient pas compte de la hausse démographique que connaît le primaire depuis 2003.
- nouvelles suppressions de postes : elles touchent particulièrement le second degré (- 636 postes dans notre académie, soit 30 % du total). – 31 ETP d'emplois administratifs. Quant aux créations de postes, elles sont très en deçà des besoins criants des établissements : 8 postes pour 1000 élèves supplémentaires dans le premier degré, 10 postes d'infirmières scolaires. Aucune annonce sur les assistants sociaux, le personnel de la vie scolaire.

Depuis la rentrée 1998, notre académie perd des emplois dans le second degré : il s'agit 3568 emplois au total dans le second degré, avec une accélération depuis la rentrée 2003 et de tristes records pour la rentrée 2005 (- 895) et pour la rentrée (- 636). Le rectorat avance la baisse démographique (- 7300 élèves à la rentrée 2006), pour supprimer un poste pour 11 élèves en moins. Dans le premier degré, l'augmentation des effectifs depuis 2003 (+ 4000) oblige le rectorat à utiliser un autre argument et c'est au nom de la « péréquation » que le premier degré perd 138 postes en quatre ans.

Logique mathématique non, logique comptable oui ! Sous la pression des restrictions budgétaires qui frappent massivement les services publics et les emplois de fonctionnaires.

- Dynamitage de la politique de l'éducation prioritaire
- Recul inacceptable de l'âge de la scolarité avec l'apprentissage à 14 ans.

L'échec scolaire ne recule plus dans notre académie depuis la fin des années 90, les résultats aux examens, l'évolution de l'orientation au profit des formations courtes, le recul de la scolarisation montre une situation qui s'aggrave. Cela engendre dans les établissements scolaires des tensions croissantes, dans une région où l'état d'urgence sociale devrait imposer la mobilisation de toutes les énergies et des services publics pour y répondre.

En refusant cette logique comptable de restrictions budgétaires, il faut exiger une politique ambitieuse qui offre à chaque élève des perspectives réelles d'élévation des connaissances et des qualifications. Cela doit passer notamment par la diminution du nombre d'élèves par classe, par l'allongement de la scolarité et une réelle mixité sociale. Ce sont d'autres choix qui s'imposent, traduits par des moyens à la hauteur des besoins indispensables à la réussite de tous les jeunes de la région Nord Pas de Calais.

La mobilisation n'a cessé de prendre de l'ampleur dans beaucoup d'établissements de l'académie (journée collègue ou lycée « mort », occupation des locaux...). Aux cotés des étudiants et des autres salariés, les personnels de l'Education nationale ont pris part à la mobilisation anti-CPE du mardi 7 mars ; le succès de cette journée (plus de 15000 manifestants dans les rues de Lille et un million dans toute la France) nous incite à poursuivre l'action sur les questions d'Education comme sur celles du droit du travail et à intensifier la mobilisation pour faire reculer le gouvernement et obtenir de réels moyens pour l'Education.

Il est urgent de fédérer toutes les initiatives locales pour qu'elles se rejoignent d'abord au niveau régional et aboutissent ensuite à une action nationale.

L'Intersyndicale de l'Education appelle à :

- **Une semaine d'action par bassin ou par ville du 13 au 17 mars.**
- **La participation à la manifestation régionale samedi 18 mars à 14h 30 Porte de Paris contre le CPE et pour l'obtention de moyens pour l'Education dans notre région.**